



COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
 En exercice : 19
 Présents : 17
 Votants : 19

Le 25 juin 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le lundi 22 juin 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CAILLARD Estelle, DELAROCHE Alexandra, DRAGON Sandra, DUVAL Aurélien, GABARD Bruno, GOUPIL Evelyne, GRANDVALLET Chantal, JUGEL Stéven, LE MOIGNE Nolwenn, LEBORGNE Frédéric, NOËL Pierre, O Denis, PAISLEY Bernard, PONGERARD Pascale, REMY Louise, RENAUDIE Hania, WHITE Cécile

Excusé ayant donné procuration : DENIS Stéphane à NOËL Pierre, GUERIN Quentin à DRAGON Sandra

Secrétaire de séance : JUGEL Stéven

2026-075 - CHOIX D'UN PRESTATAIRE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE 2026

Rapporteur : NOËL Pierre

Monsieur Pierre NOËL rappelle que suite au report du vote de la délibération portant attribution du marché de voiries 2026, une nouvelle consultation a été lancée.

Pour rappel lors du Conseil municipal du 13 février 2026, l'enveloppe budgétaire votée pour la réalisation de ces travaux est de 40 000 € TTC.

5 entreprises ont été consultées et 3 ont répondu :

			COLAS		BROCELIANDE TP		EIFFAGE	
DESIGNATION	U	Q	P.U HT	TOTAL HT	P.U HT	TOTAL HT	P.U HT	TOTAL HT
Portion comprise entre Ferdonnant et Brambelay :	m²	302						
Signalisation du chantier Installation de chantier, amenée et repli du matériel, et mise en place d'une signalisation temporaire conforme à la réglementation en vigueur (y compris maintien de la circulation)	F	1	200.00	200.00	100.00	100.00	1 500.00	1 500.00
Engravure Réalisation d'engravure de raccordement par fraisage sur 7cm de profondeur, balayage et nettoyage inclus.	m²	1.3	645.00	838.50	30.00	39.00	25.00	32.50
Découpe de la chaussée Découpe nette de la chaussée existante à la scie de sol	ml	18.4	13.50	248.40	3.50	64.40	7.00	128.80
Evacuation des déblais Chargement, évacuation des déblais et mise en décharge agréée (y compris frais de traitement et de recyclage)	m3	30	55.30	1 659.00	30.00	900.00	60.00	60.00

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le

ID : 056-215600321-20260625-2026_075-DE

Enrobé 0/10 épaisseur 7cm y compris compactage Fourniture et mise en œuvre d'une couche de roulement en Béton Bitumineux Semi-Grenu (BBSG 0/10) sur 7 cm d'épaisseur, y compris l'application préalable d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume	m²	302	22.40	6 764.80	17.00	5 134.00	22.70	6 855.40
Réalisation joint d'étanchéité entre ancien et nouveau revêtement Fourniture et réalisation d'un joint d'étanchéité bitumineux coulé à chaud aux raccordements (jonction ancien/nouveau revêtement)	ml	18.4	2.70	49.68	2.50	46.00	9.00	165.60
Remise à niveau et calage des accotements en matériaux d'apport	ml	131	8.10	1 061.10	3.00	393.00	30.00	3930.00
Sous- Total			10 821.48		6 676.40		12 672.30	
Portion comprise entre la Bourdelais et la Touche Allaire	m²	725						
Signalisation du chantier Installation de chantier, amenée et repli du matériel, et mise en place d'une signalisation temporaire conforme à la réglementation en vigueur (y compris maintien de la circulation)	F	1	200.00	200.00	100.00	100.00	1 500.00	1 500.00
Engravure Réalisation d'engravure de raccordement par fraisage sur 7cm de profondeur, balayage et nettoyage inclus.	m²	1	645.00	645.00	30.00	30.00	25.00	25.00
Découpe de la chaussée Découpe nette de la chaussée existante à la scie de sol	ml	22	13.50	297.00	3.50	77.00	7.00	154.00
Evacuation des déblais Chargement, évacuation des déblais et mise en décharge agréée (y compris frais de traitement et de recyclage)	m3	72.5	55.30	4 009.25	30.00	2 175.00	60.00	4 350.00
Enrobé 0/10 épaisseur 5cm y compris compactage Fourniture et mise en œuvre d'une couche de roulement en Béton Bitumineux Semi-Grenu (BBSG 0/10) sur 5 cm d'épaisseur, y compris l'application préalable d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume	m²	725	21.40	15 515.00	14.00	10 150.00	21.80	15 805.00
Réalisation joint d'étanchéité entre ancien et nouveau revêtement Fourniture et réalisation d'un joint d'étanchéité bitumineux coulé à chaud aux raccordements (jonction ancien/nouveau revêtement)	ml	22	2.70	59.40	2.50	55.00	9.00	198.00
Sous- Total			20 725.65		12 587.00		22 032.00	
Futur accès DOJO (accès par la rue de l'Etang)	m²	35						
Engravure : Réalisation d'engravure de raccordement par fraisage sur 5 cm de profondeur, balayage et nettoyage inclus.	m²	2.6	280.00	728.00	30.00	78.00	25.00	65.00

Découpe de la chaussée Découpe nette de la chaussée existante à la scie de sol	ml	36.8	13.50	496.80	3.50	128.80	7.00	257.60
Evacuation des déblais : Chargement, évacuation des déblais et mise en décharge agréée (y compris frais de traitement et de recyclage)	m3	25	27.00	675.00	30.00	750.00	241.84	6 046.00
Terrassement en déblai de la chaussée existante (fouille en pleine masse de l'enrobé et de la couche de base) sur une épaisseur moyenne de 20 cm.	m3	7	27.00	189.00	20.00	140.00	50.00	350.00
Réalisation couche de base en GNT 0/31,5 sur une épaisseur de 15 cm, y compris compactage	m3	5.25	131.00	687.75	55.00	288.75	44.90	235.73
Enrobé 0/10 épaisseur 5 cm y compris compactage Fourniture et mise en œuvre d'une couche de roulement en Béton Bitumineux Semi-Grenu (BBSG 0/10) sur 5 cm d'épaisseur, y compris l'application préalable d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume	m²	35	39.90	1 396.50	25.00	875.00	21.80	763.00
Réalisation joint d'étanchéité entre ancien et nouveau revêtement Fourniture et réalisation d'un joint d'étanchéité bitumineux coulé à chaud aux raccordements (jonction ancien/nouveau revêtement)	ml	9.2	2.70	24.84	2.50	23.00	9.00	82.80
Sous- Total			4 197.89		2 283.55		7 800.13	
TOTAL H.T			35 745.02		21 546.95		42 504.43	
T.V.A 20%			7 149.00		4 309.39		8 500.89	
TOTAL T.T.C			42 894.02		25 856.34		51 005.31	

La Commission « aménagements, travaux et urbanisme » s'est réunie le 2 juin 2026 et a émis un avis favorable à la proposition de la société BROCELIANDE TP pour la réalisation des travaux pour un montant de 25 856.34 € TTC.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- Valider la réalisation des travaux de voirie pour l'année 2026 ;
- Retenir la société BROCELIANDE TP pour la réalisation des travaux pour un montant de 25 856.34 € TTC ;
- Autoriser Madame Le Maire ou son représentant à signer le devis correspondant ;
- S'assurer que les crédits sont bien inscrits au budget.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 25 juin 2026

Le président de séance,
 Hania RENAUDIE, Maire

Le secrétaire de séance,
 Stéven JUGEL, 5ème adjoint au Maire



